

A.M.I. France
Société à responsabilité limitée
au capital de 130 000 euros
Siège social : 23 boulevard de l'Oise
95000 CERGY
301 330 171 RCS PONTOISE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 13 FEVRIER 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 698,38 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	698,38 euros
En totalité au compte « report à nouveau ».	

L'Associée Unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société restent inférieurs à la moitié du capital social.



Certifié conforme
La Gérance

BILAN ACTIF

certifié conforme à l'original



1630104 - A.M.I France

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				2,73		2,82
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, ...						
Fonds commercial	31 839		31 839		31 839	
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				0,15		0,24
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...	26 138	26 138				
Autres immobilisations corporelles	17 162	15 445	1 717		2 743	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				5,43		4,41
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	63 279		63 279		49 757	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	138 418	41 583	96 835	8,30	84 339	7,48
Stocks et en-cours				10,40		19,65
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises	121 254		121 254		221 552	
Avances et acomptes versés /cdes	2 242		2 242	0,19	2 982	0,26
Créances (2)				59,39		41,71
Créances Clients et comptes ratt.	670 747		670 747		447 088	
Autres créances	21 952		21 952		23 081	
Charges constatées d'avance	8 891		8 891		13 524	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	244 504		244 504	20,96	334 757	29,69
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	1 069 591		1 069 591	91,70	1 042 984	92,52
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	1 208 009	41 583	1 166 426	100	1 127 323	100

(2) Dont à moins d'un an

701 590

BILAN PASSIF

1630104 - A.M.I France

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 0)	130 000	11,15	130 000	11,53
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		0,59		0,61
Réserve légale	6 838		6 838	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-390 619	-33,49	-311 484	-27,63
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	698	0,06	-79 134	-7,02
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	-253 082	-21,70	-253 781	-22,51
Provisions pour risques	150 000	12,86	198 000	17,56
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)	150 000	12,86	198 000	17,56
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	25 480	2,18	70 576	6,26
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	984 797	84,43	920 795	81,68
Dettes fiscales et sociales	186 162	15,96	165 895	14,72
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	73 070	6,26	25 838	2,29
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (1) (III)	1 269 508	108,84	1 183 103	104,95
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	1 166 426	100	1 127 323	100

(1) Dont à moins d'un an

COMPTE DE RÉSULTAT

1630104 - A.M.I France

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

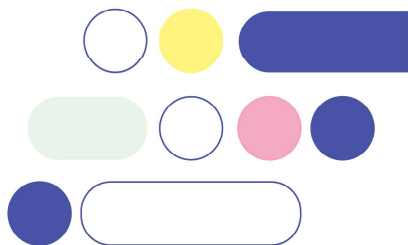
	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	2 831 986	2 678 325	153 661	5,74
dont à l'exportation : 191 604				
Production vendue	67 478	70 750	-3 272	-4,62
Montant net du chiffre d'affaires	2 899 464	2 749 075	150 389	5,47
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions	7 500	16 000	-8 500	-53,13
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		24 801	-24 801	-100,00
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Autres produits	1 339	3 299	-1 961	-59,42
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 908 303	2 793 175	115 127	4,12
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	1 421 266	1 280 853	140 413	10,96
Variation de stocks	100 298	281 897	-181 599	-64,42
Achats de matières premières et autres appro.	4 099		4 099	
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	604 208	560 638	43 571	7,77
Impôts, taxes et versements assimilés	18 269	23 978	-5 709	-23,81
Salaires	564 091	504 730	59 361	11,76
Cotisations sociales	233 775	207 566	26 209	12,63
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 484	2 847	-364	-12,78
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Autres charges	8 422	31	8 392	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 956 912	2 862 539	94 372	3,30
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-48 609	-69 364	20 755	29,92
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés		64	-64	-100,00
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		64	-64	-100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

1630104 - A.M.I France

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)		64	-64	-100,00
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-48 609	-69 300	20 691	29,86
Produits exceptionnels (VII)	168 149	5 221	162 928	3 120,8
Charges exceptionnelles (VIII)	118 842	15 055	103 787	689,38
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	49 307	-9 834	59 142	601,38
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	3 076 452	2 798 460	277 992	9,93
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 075 753	2 877 594	198 159	6,89
BÉNÉFICE OU PERTE	698	-79 134	79 833	100,88



ANNEXE COMPTABLE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1630104 - A.M.I France

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 1 166 426,04 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 698,38 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 02/02/2026.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement).

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Mobilier de bureau		2 à 5
Matériel de bureau et informat		3 à 5
Matériel de démonstration	3,00	
Agencements et aménag. divers	5,00	

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1630104 - A.M.I France

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement des provisions pour dépréciation

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÈGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

COMPLÉMENTS RÈGLES ET MÉTHODES

Changement des méthodes comptables

L'exercice clos le 31.12.2025 constitue le premier exercice d'application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2022-06 du 4 novembre 2022, relatif à la modernisation des états financiers et à la modification de certaines règles de présentation et d'évaluation des comptes annuels. Conformément aux dispositions de ce règlement, l'entité a appliqué les nouvelles prescriptions :

- de présentation du bilan et du compte de résultat,
- de terminologie comptable, -ainsi que, le cas échéant, des règles d'évaluation et d'information en annexe.

La première application du règlement ANC n° 2022-06 a été effectuée selon la méthode prospective, conformément aux dispositions transitoires prévues par le règlement. Les comptes de l'exercice précédent présentés à titre comparatif n'ont pas fait l'objet de retraitement. L'application du règlement ANC n° 2022-06 n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat, la situation financière ou les capitaux propres de l'entité à la date de première application. Les principales incidences portent uniquement sur la présentation des états financiers et sur la structure des postes du bilan et du compte de résultat:

- les avantages en nature apparaissent désormais en diminution des charges de personnel
- les autres transferts de charges apparaissent désormais en diminution des comptes de charges concernés
- les produits et charges exceptionnels sont désormais enregistrés en produits et charges d'exploitation

ETAT DES IMMOBILISATIONS

1630104 - A.M.I France

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	31 839,22		
TOTAL	31 839,22		
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	26 138,00		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	15 704,23		1 457,50
TOTAL	41 842,23		1 457,50
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	49 756,64		13 522,61
TOTAL	49 756,64		13 522,61
TOTAL GENERAL	123 438,09		14 980,11

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			31 839,22	
TOTAL			31 839,22	
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			26 138,00	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			17 161,73	
TOTAL			43 299,73	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières			63 279,25	
TOTAL			63 279,25	
TOTAL GENERAL			138 418,20	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

1630104 - A.M.I France

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., mat. et out. industriels			26 138,00			26 138,00
Matériel de bureau, informatique			12 961,46	2 483,53		15 444,99
TOTAL			39 099,46	2 483,53		41 582,99
TOTAL GENERAL			39 099,46	2 483,53		41 582,99

ETAT DES CRÉANCES

1630104 - A.M.I France

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	63 279,25		63 279,25
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	36 411,21	36 411,21	
Autres créances clients	634 335,71	634 335,71	
Personnel et comptes rattachés	6 293,38	6 293,38	
Taxe sur la valeur ajoutée	13 703,57	13 703,57	
Débiteurs divers	1 955,09	1 955,09	
Charges constatées d'avance	8 891,13	8 891,13	
TOTAL	764 869,34	701 590,09	63 279,25

ETAT DES PROVISIONS

1630104 - A.M.I France

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisée	Non utilisée	
Provisions pour litiges	198 000,00	100 000,00	148 000,00		150 000,00
TOTAL	198 000,00	100 000,00	148 000,00		150 000,00
Dont dotations & reprises exceptionnelles		100 000,00	148 000,00		

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

1630104 - A.M.I France

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	984 797,36	984 797,36		
Personnel et comptes rattachés	72 240,91	72 240,91		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	78 033,72	78 033,72		
Taxe sur la valeur ajoutée	25 680,00	25 680,00		
Autres impôts et taxes assimilées	10 207,19	10 207,19		
Autres dettes	73 069,60	73 069,60		
TOTAL	1 244 028,78	1 244 028,78		

ENGAGEMENTS

1630104 - A.M.I France

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Convention collective: Métallurgie Région parisienne

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 22 911,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

- Taux d'actualisation3,40 %
- Table de mortalitéTV 88/90
- Départ volontaire à64 ans
- Convention collective: Métallurgie Région parisienne